



Municipalité de Namur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES donné par la soussignée que :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2022, l'avis de motion et un projet de règlement ont été déposés concernant la circulation et le stationnement.

Ce projet de règlement sera adopté à la séance ordinaire du 9 mai 2022 à 19h30, au 535 Route 323, Namur.

Le règlement peut être consulté au bureaux municipaux, situés au 996, rue du Centenaire à Namur.

Donné à Namur, ce 19^e jour d'avril 2022

Annie Decelles
Directrice générale adjointe, Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Decelles, Directrice générale adjointe, Secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Namur certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 19^e jour d'avril 2022 entre 9 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour d'avril 2022

Annie Decelles
Directrice générale adjointe, Secrétaire-trésorière adjointe